

## Chiffrer les violences sexistes et sexuelles en Région Nouvelle-Aquitaine

Les violences sexistes et sexuelles sont des atteintes à l'intégrité physique et psychique des personnes portées en raison de leur genre ou de leur sexualité. Elles se conçoivent dans un continuum des violences majoritairement faites aux femmes. Les propos et agissements sexistes nourrissent des représentations tendant à minorer ces violences.

**Du fait de la distanciation et de la place des femmes dans l'espace privé et domestique, les victimes de violences se sont vues confinées à huis clos avec leur agresseur.** En cela, le confinement peut constituer un terreau favorable aux violences conjugales et durant la période du premier confinement, le nombre d'interventions des forces de police et de gendarmerie pour violences conjugales a doublé. L'État à travers la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité et la Région Nouvelle-Aquitaine ont commandité une enquête à ARESVI pour mesurer les violences sexistes et sexuelles en Région Nouvelle-Aquitaine, en donnant la parole aux victimes et aux témoins, en étroite collaboration avec les institutions et les associations dédiées. Les résultats émanent de données fournies par les associations, les forces de police et de gendarmerie, ainsi que de l'étude du questionnaire. Il apparaît d'abord que les violences sexistes et sexuelles traversent indifféremment tous les milieux sociaux, géographiques, et toutes les classes d'âge.

### Point méthodologique – une enquête en trois axes :

Une étude de traces (données associatives, gendarmerie, police, justice)

Des entretiens effectués auprès des principaux acteurs et actrices engagées

Un questionnaire ayant récolté 1117 réponses représentatives au niveau régional

*Voici quelques chiffres clés en Région Nouvelle-Aquitaine en 2019 concernant les violences conjugales :*



La quasi-totalité des néo-aquitaines et néo-aquitains connaissent ou ont été témoins de faits de violences. Cela témoigne du caractère massif de ces violences, mais aussi de l'importance de sensibiliser chaque citoyen et citoyenne à ce phénomène de société.

Parmi les violences subies, en dehors du couple, près de 80 % des répondants relatent des violences verbales et psychologiques au travail ou dans l'espace public:

**Types de violences subies en dehors du couple :**

Choix de réponses	Réponses
<b>Violences physiques</b> (coups de poings, de pieds, coups portés avec des objets, avec une arme blanche.., bousculades...)	52 %
<b>Violences psychologiques</b> (intimidations, menaces, dévalorisation, humiliation, attitude méprisante...)	78 %
<b>Violences sexuelles</b>	39 %
<b>Violences verbales</b> (insultes, cris, changement de ton en cas de contrariété...)	72 %

La grande majorité des violences sexuelles concernent les femmes :

97% des violences sexuelles touchent les femmes

En France, près de 45 000 appels au 3919 ont été enregistrés pendant le confinement. Pourtant, la période de confinement n'a pas eu d'incidence sur les violences pour près de 70% des répondant.es.

**2. Zoom sur les violences conjugales : parmi les femmes victimes de violences conjugales, une sur trois subit des violences sexuelles, une sur deux des violences physiques et plus de 4 sur 5 des violences psychologiques**

L'analyse montre que les violences conjugales peuvent toucher tous les âges, et qu'elles sont amplifiées par les phénomènes d'isolement, majoritairement dans certaines zones rurales.

L'analyse départementale des données concernant les violences conjugales et des violences intrafamiliales issues de la gendarmerie et de la police montre que les violences conjugales sont massivement perpétrées par des hommes puisque l'analyse des chiffres recense 2% d'hommes victimes et 1% de femmes autrices de violences.

#### Types de violences conjugales subies :

Choix de réponses	Réponses
<b>Violences verbales</b> (insultes, cris, changement de ton en cas de contrariété...)	76 %
<b>Violences psychologiques</b> (intimidations, menaces, dévalorisation, humiliation, attitude méprisante...)	84 %
<b>Violences physiques</b> (coups de poings, de pieds, coups portés avec des objets, avec une arme blanche..., bousculades...)	56 %
<b>Violences économiques</b> (privation de nourriture, d'argent)	13 %
<b>Violences sexuelles</b>	34 %

#### Moins de 30% des victimes déclarent les faits aux forces de sécurité

Parmi les personnes déclarant avoir subi des violences au sein du couple, plus d'un tiers des personnes en parle d'abord à un personnel soignant ou médico-social. Les personnes ayant porté plainte sont celles qui en ont le plus parlé à leur entourage ou à des représentants de l'institution avant. La rencontre avec une association, un personnel soignant ou un représentant des forces de l'ordre bienveillant peut alors être décisive dans la sortie des violences.

#### La sortie des violences conjugales : seules 15% des personnes déclarent être parties dès le premier fait de violences.

Dans la plus grande proportion, les personnes qui quittent leur compagnon lors du premier fait de violence n'ont pas d'enfants, ont entre 15 et 30 ans et sont étudiantes. Ce constat pourrait traduire une moindre acceptation de la violence chez les jeunes. Par ailleurs si les enfants peuvent être un facteur déterminant pour choisir de sortir des violences, ils représentent également un frein lié à la peur des changements induits par une séparation (déménagement, changement d'école...), et en particulier à celle de tomber dans la précarité.

#### La vie d'après : 40% des femmes cadres ont changé de ville sans parler des violences

Les femmes victimes cadres et professions intermédiaires interrogées dans cette enquête pensent que les conditions favorables au départ doivent venir d'elles, de leur 'courage', de leur 'volonté', tandis que les femmes sans ou à faibles revenus, font référence au problème du logement, de l'accompagnement social (travail, scolarité des enfants, aides sociales) et de l'accompagnement dans la reconstruction. Les femmes cadres, tout autant touchées proportionnellement, mettent en oeuvre des stratégies de sortie des violences, en dehors des parcours institutionnalisés. Une part importante d'entre elles change de ville, de département et

divorce sans évoquer les raisons officielles de ce départ-séparation du conjoint violent. Plus dépendantes des institutions, les femmes sans revenus ou à faibles revenus sont massivement représentées dans les statistiques officielles fournies par les institutions. D'où l'importance des institutions pour ces femmes plus isolées, sans ou avec peu de ressources et souvent multivictimes.

**48% des étudiantes répondant au questionnaire déclarent avoir subi des violences sexuelles.** Le public étudiant, pourtant très touché par les violences, échappe, tout comme les cadres, aux parcours institutionnalisés en préférant les réseaux de sororité et amicaux. Il agit également davantage en tant que témoins que les autres.

**37 femmes en situation de handicap ont déclaré une forte augmentation des violences durant la période de confinement (20%).** Les personnes en situation de handicap sont bien plus exposées aux violences sous toutes leurs formes. Elles ont globalement peu confiance dans les institutions et se tournent davantage vers les associations dédiées au handicap, qu'elles fréquentent dans leur parcours de vie et qui peuvent les accompagner dans des démarches perçues comme encore plus difficiles pour elles. C'est grâce au soutien associatif qu'elles peuvent sortir des violences pour une majorité d'entre elles.

**La question des enfants : près de 40% des victimes déclarent que leurs enfants ont subi ces violences.** L'analyse des personnes victimes avec enfants révèle qu'elles quittent souvent leur conjoint lorsque les enfants sont touchés physiquement par les violences. Les victimes de violences ayant des enfants en parlent davantage aux institutions, tout en ayant un parcours de violence plus long que la moyenne constatée.